



**RESEAU DOULEUR DE L'OUEST**  
**II<sup>e</sup> - JOURNEE INTER CLUD**  
**BRETAGNE - PAYS DE LA LOIRE**  
**Sous le parrainage de la SFETD**  
**(SOCIETE FRANÇAISE D'ETUDE ET DE TRAITEMENT DE LA DOULEUR)**  
**Vendredi 07 mars 2008 - Rennes.**

**COMPTE RENDU**

**1. Ouverture.**

Roselyne Duclos , présidente du REDO avec D Roy, pour la Bretagne, C Delorme pour la SFETD , situe la journée en tant que réunion régionale de la SFETD , dans le cadre des rencontres Inter Clud de Bretagne -pays de Loire, avec pour thème de travail les EPP en douleur chronique

Le Dr Antoine Perrin directeur de l'ARH Bretagne précise tout l'intérêt qu'il porte au thème de la douleur et aux organisations mises en place dans la région pour la prise en charge de la douleur chronique .

**2. A G extraordinaire du REDO (Caroline Colomb).**

**Modifications des statuts sur proposition du conseil d'administration**

- Changement d'adresse du siège de l'association entériné en Conseil d'Administration :

**site hospitalier Laënnec - 44800 Saint Herblain**

- TITRE II : RESSOURCES ET COMPOSITION

•Article 7: *L'Association est dirigée par un Conseil d'Administration composé de douze membres jouissant de leurs droits civiques et politiques, élus pour trois ans par l'Assemblée Générale; Il est renouvelé par tiers chaque année, tirée au sort les deux premières années.*

*Les membres sont rééligibles une fois.*

#### **•Modification proposée :**

•Article 7: *L'Association est dirigée par un Conseil d'Administration composé de douze membres jouissant de leurs droits civiques et politiques, élus pour trois ans par l'Assemblée Générale; le conseil est renouvelé dans son ensemble.*

*Les membres sont rééligibles sans limitation*

#### ➤ TITRE III : ASSEMBLEES GENERALES

•Article 10 : ..... *Le quorum est fixé au deux tiers des membres de l'association. Par ailleurs, les dites décisions sont prises à la majorité qualifiée de la moitié des membres présents et représentés.....Chaque membre présent ne peut détenir plus de deux pouvoirs en plus du sien.....*

#### **Modification proposée**

•Article 10 : ..... *Le quorum est fixé au deux tiers des membres de l'association. Par ailleurs, les dites décisions sont prises à la majorité qualifiée de la moitié des membres de l'association à jour de leur cotisation présents et représentés à l'assemblée générale.....Chaque membre présent ne peut détenir plus de trois pouvoirs en plus du sien.....*

#### **Résultat des votes :**

- - article 7 approuvé à 0 voix contre et 2 abstentions.
- - article 10 approuvé à 0 voix contre et 1 abstention.

### **3. Actualités Régionales .**

#### *R.DUCLOS pour les PAYS DE LA LOIRE.*

- Le SROS Douleur Chronique a été le travail préalable au projet médical de territoire dont l'élaboration est en cours pour tous les territoires de recours de la région.
- Convention OncoPL - REDO coopération oncologues- algologues - Formalisée et confirmée le 13 juin à la journée REDO à Angers sur le thème « douleur et cancer ». Les professionnels de santé du REDO qui souhaitent s'impliquer peuvent se faire connaître auprès de *S.ROBARD* ou *B.RIOULT*.
- Constitution d'une Commission Régionale des Soins de Support qui a pour objectif de favoriser l'organisation et la coopération efficace sur ce thème tout en conservant notre spécificité d'algologie dans cette coordination.
- Congrès National de la SFAP à Nantes en juin 2008. Un contact de la SFAP auprès de la SFETD a eu lieu. Une intervention sur les

douleurs neuropathiques est prévue. Le REDO représentant régional de la douleur s'étonne qu'aucun contact n'ait été pris par la SFETD

D.ROY pour la BRETAGNE.

- Denis Roy, en l'absence de G Allano président du Réseau Douleur Bretagne, au cours de l'A G qui s'est tenue ce jour de 9h à 10h fait part des propositions de fusion avec le REDO afin de ne pas multiplier les instances et les réunions. Le REDO fonctionne depuis 8 ans, est organisé et représentatif des professionnels des 2 régions, permet des rencontres régulières et peut initier des projets communs, en relation avec les Agences d'hospitalisation de chaque région
- Voté à l'unanimité, cette fusion concerne l'administratif, les actions de formation, les projets en cours
- Le RDB conserve les relations avec l'ARH Bretagne, le Dr A Perrin précise qu'il délèguera un interlocuteur pour le Réseau, chargé de mener un groupe de travail sur les structures douleur en Bretagne et l'utilisation des MIGAC.

#### 4. Actualités nationales SFETD (Claire Delorme).

Le DESC « Douleur - Soins palliatifs » doit débiter à la rentrée 2008, si le budget est fourni.

Les soins oncologiques de support et coordination : le nouveau texte n'a pas été encore signé par la SFAP et la SFETD.

Lors du CA de la SFETD le 20 mars prochain sera abordée la question des élections des correspondants régionaux, qui se feront dans chaque région, le CA souhaite un trinôme : médecin, IDE, psychologue, élus par leurs pairs.

#### 5. Actualités de la Commission SFETD « Douleur et Soins Infirmiers » (Jocelyne Le Gall)

Présentation des grande lignes du « Référentiel d'activités » des Infirmiers Ressources Douleur (IRD)

4 activités principales ressortent de l'enquête nationale effectuée en 2005 :  
Formations, cliniques, institutionnelles, afférentes aux soins.

Ce référentiel a retenu l'attention de la DHOS , que nous avons rencontrée en janvier , car il est en lien avec le projet de recommandations sur la coopération entre professionnels de santé et le transfert de compétences , mené par la HAS. Une autre rencontre est prévue en mars pour la poursuite de ce travail. D'autre part des fiches techniques ont été élaborées et seront mise en ligne sur les site de la SFETD, du CNRD et du REDO, après accord de la commission.

## **6.Actualités de la commission des psychologues douleur** (France Cadalen).

La commission « Douleur et Psychologie » a été créée le 18 janvier 2008, responsable Antoine Bioy, 10 personnes se sont engagées dans cette réflexion qui durera 3 ans.

Ses objectifs sont :

Recenser les psychologues exerçant en structure douleur,

Pouvoir rendre compte de leur activité,

Assurer une représentation psychologue auprès des instances de tutelle à raison d'un correspondant par région.

Il n'est pas nécessaire d'être adhérent à la SFETD pour participer à cette commission (sauf pour être correspondant régional) et les candidatures sont les bienvenues.

La commission se réunit 3 fois dans l'année dont une lors du congrès annuel SFETD et lors de 2 réunions téléphoniques.

## **7.Syntèse Inter Clud** (Roseline Duclos).

Cf annexe

## **8.Expérience d'un CLUD en MPR** : (S Petrilli, centre NDL Rennes).

Présentation de mise en place du CLUD, plan d'action et résultats en termes d'amélioration de la prise en charge de la douleur, en particulier lors du transport des patients

## 9.EPP en douleur chronique (J Le Gall et F Jubault).

### Organisation et méthodes dans le REDO.

Proposition du CA du REDO d'initier des EPP en douleur chronique, dans le cadre de la SFERTD, basée sur les méthodes de la HAS, commune à toutes les structures du réseau.

Le choix de la méthode se porte sur l'Audit Clinique Ciblé : méthode d'évaluation de 1<sup>ère</sup> intention, avec un nombre limité de critères, qui permet de comparer ses pratiques à des références admises, en vue de les améliorer.

### Thèmes retenus :

- Prise en charge des DNP : recommandations de la SFERTD, en cours de validation
- Constitution du dossier patient : recommandations de l'ANAES de 1999
- Evaluation systématique de la douleur par les équipes soignantes (référentiel MutDouleur 2004 et HAS certification V2).

### Constitution de groupes et travail par thème.

Restitution rapide des travaux de groupe et propositions de pistes de travail :

- Projet innovant et ambitieux,
- accepté ce jour par le REDO, dans le cadre de la SFERTD,
- À rédiger : projet détaillé, contenu, personnes concernées, méthode de travail, demande de moyens, budget prévisionnel,
- À envoyer à la SFERTD, à la Fondation de France,
- Personnes désignées pour la rédaction: J Le Gall, cadre de santé,(Rennes)  
F Jubault, responsable qualité (Rennes),
- Point à la réunion REDO du 13 juin
- Suivi: - *constitution des groupes* :
  - par établissement, par département, par région ?
  - *coordination*: qui? comment???

## TABLEAU DU PLAN D'ACTION

n°	Actions	Pilote	Échéance	Suivi*
1	Proposition des groupes de travail pour la réalisation d'EPP en douleur chronique dans le REDO	CA du REDO	7.03.08	1
2	Référents des groupes de travail - dossier patient : D Roy, F Rouillet - DNP : R Duclos, N Nimassi	CA du REDO	Nommés le 7/03/08	1
3	Élaboration et écriture du projet, présentation au REDO, à la SFERTD, à la Fondation de	J Le Gall + F Jubault	REDO 13 juin 08	

Prochaine réunion le 13 juin à ANGERS : thème « Douleur et cancer ».

CR rédigé par R Duclos, C Colomb, J Le Gall, F Cadalen 27/03/08.